

FIXATION  
SUPPORT DE PLANCHER 15,9 mm (5/8 po)  
LONGUEUR MINIMALE

CLOUS ORDINAIRES	51 mm (2 po)
CLOUS TORSADÉS	51 mm (2 po)
CLOUS ANNELÉS	45 mm (1 3/4 po)
VIS	45 mm (1 3/4 po)
AGRAFES	51 mm (2 po)

## CARRELAGE DE GRANDES DIMENSIONS

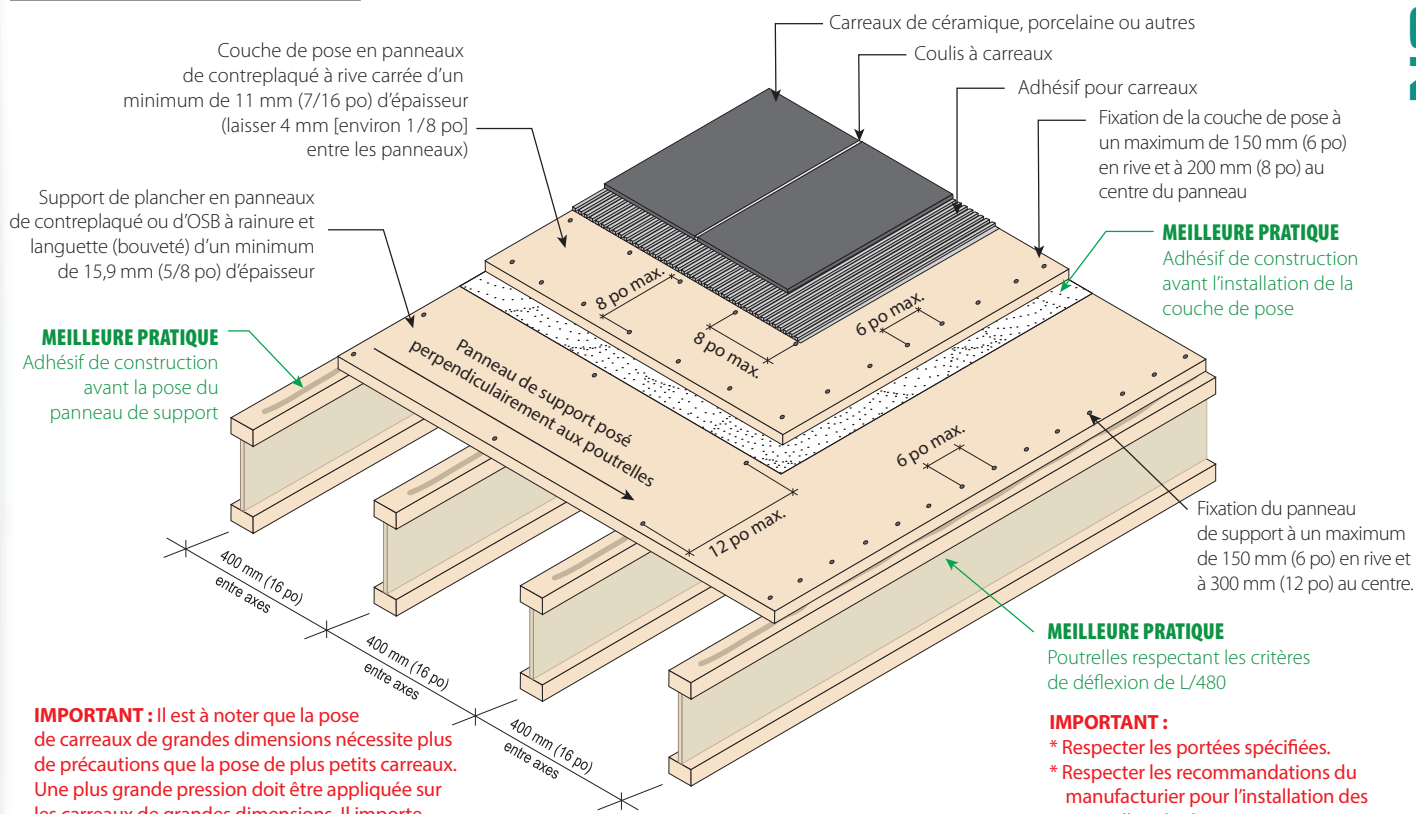
**Note :** Des tuiles dont l'une des dimensions est de plus de 300 mm (12 po) sont considérées comme étant des tuiles de grandes dimensions.

FIXATION  
COUCHE DE POSE 11 mm (7/16 po)  
LONGUEUR RECOMMANDÉE

CLOUS ORDINAIRES	28 mm (1 1/8 po)
CLOUS TORSADÉS	28 mm (1 1/8 po)
CLOUS ANNELÉS	28 mm (1 1/8 po)
VIS	<b>28 mm (1 1/8 po)</b>
AGRAFES	28 mm (1 1/8 po)

**MEILLEURE PRATIQUE**

→ VIS



**IMPORTANT :** Il est à noter que la pose de carreaux de grandes dimensions nécessite plus de précautions que la pose de plus petits carreaux. Une plus grande pression doit être appliquée sur les carreaux de grandes dimensions. Il importe également de suivre les recommandations des manufacturiers de carreaux et d'adhésifs.

**Référence au Code de construction du Québec – Chapitre 1 (2015)**

**Sous-section 9.23.15. - Support de revêtement de sol / Sous-section 9.30.2. - Couche de pose en panneau**

Le taux d'humidité du support de plancher doit être de moins de 12 % avant de procéder à la mise en place de la couche de pose. Toujours s'assurer que le taux d'humidité de la couche de pose est aussi inférieur à 12 % avant de commencer la pose du carrelage (ne pas procéder à la mise en place de la couche de pose s'il y a encore possibilité d'exposition aux intempéries).

Pour les villes et municipalités dont l'indice sismique est élevé, mais inférieur à 0.9 (exemple : Alma, Saguenay, Saint-George de Kakuna et Témiscamingue), les clous ordinaires, torsadés et annelés doivent avoir une longueur d'au moins 63 mm (2 1/2 po) et les vis 51 mm (2 po). Les agrafes doivent être de calibre 14 et d'une longueur d'au moins 63 mm (2 1/2 po). Les espacements demeurent les mêmes que sur le dessin. **T. 9.23.3.5.-C**

Pour les villes et municipalités dont l'indice sismique est élevé (Baie Saint-Paul, La Pocatière, La Malbaie et Rivière-du-Loup), les agrafes ne sont pas permises. Les clous ordinaires, torsadés et annelés doivent avoir une longueur d'au moins 63 mm (2 1/2 po) et les vis 51 mm (2 po). Les espacements en rive doivent être de 75 mm (3 po) maximum et au centre du panneau de 300 mm (12 po) maximum.

### MEILLEURE PRATIQUE

Aussi, les manufacturiers de ciment-colle mentionnent que le double encollage peut être nécessaire pour les tuiles de grandes dimensions, c'est-à-dire l'application de l'adhésif sur la couche de pose et à l'endos des carreaux pour obtenir une couverture complète et un soutien ferme.

Utiliser un adhésif offrant un plus haut rendement en matière de flexibilité et de résistance à l'arrachement. Après la pose et avant d'appliquer le coulis, accorder minimalement le temps de séchage recommandé par le manufacturier (± 16 à 24 heures).